



Certification Référentiel National

Cidées Certification est autorisé par le COFRAC à certifier les organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences (OPAC) conformément aux exigences du référentiel national Qualiopi (mentionné à l'article L6316-1 du Code du Travail et conformément à l'arrêté du 6 Juin 2019 relatif aux modalités d'audit).



La certification des organismes de formation: ce que disent les textes réglementaires

1. Obligation de certification avant le 1er janvier 2022 pour les OPAC qui veulent bénéficier des fonds mutualisés ou publics.
2. Il y a 4 catégories d'actions de formation: formation professionnelle, centre de bilan de compétences, VAE, apprentissage.
3. Les critères et les indicateurs de certification sont au maximum de 32 et de 22 au minimum. Ils varient selon la typologie d'action demandée.
4. La durée de l'audit est fixée par l'arrêté du 6 juin 2019 selon le chiffre d'affaires de l'OPAC et la typologie d'action .
5. La certification est valable 3 ans (4 ans pour les organismes **certifiés** avant le 31 Décembre 2020). Un audit de surveillance a lieu entre le 14ème et 22ème mois du cycle de certification. Pour les organismes **certifiés** avant le 31 Décembre 2020, l'audit de surveillance peut avoir lieu jusqu'au 28ème mois.



Mon organisme doit-il être audité sur le nouveau référentiel national ?

Mon organisme :

Est Datadocké ou n'est pas enregistré dans Datadock



Est titulaire d'une certification mais qui n'est pas reconnue par le CNEFOP



N'est titulaire d'aucune certification mais possède un numéro de déclaration d'activité.



Mon organisme doit :

Être audité sur le nouveau référentiel national.

Être audité sur le nouveau référentiel national.

Être audité sur le nouveau référentiel national.



Mon organisme doit-il être audité sur le nouveau référentiel national ?

Mon organisme :

Est nouveau et n'a pas encore de numéro de déclaration d'activité



Est déjà titulaire d'une certification CNEFOP en cours de validité



Mon organisme doit :

Être audité sur le nouveau référentiel national. Pour candidater, je produis la copie de la demande d'enregistrement de la déclaration d'activité datant de moins de trois mois.

Être audité sur le nouveau référentiel national. En étant déjà certifié CNEFOP, l'audit sera allégé (durée réduite, moins de critères). Pour candidater, je produis la copie du certificat en cours de validité.



Comment candidater à la certification du référentiel national QUALIOPI ?

1. Vous faites une demande de dossier de candidature à **Cidées Certification** dans lequel vous précisez la ou les typologie(s) d'action sur lesquelles vous souhaitez être certifié, la période souhaitée de l'audit, etc. Vous joignez à votre dossier de candidature le dernier bilan pédagogique et financier et votre organigramme si vous avez plus de trois salariés en CDI.
2. Votre dossier de candidature est étudié en comité de certification et **Cidées Certification** vous adresse un contrat de certification qui intègre la proposition commerciale.
3. Vous renvoyez votre contrat de certification à **Cidées Certification**. Un(e) auditeur(trice) est affecté(e) à votre dossier. Votre auditeur(trice) prend directement contact avec vous pour planifier votre audit.

Pour demander le dossier de candidature et/ou obtenir des informations complémentaires:

Téléphone au 04 81 09 02 32

Email à l'adresse contact@cidees-certification.com

Site www.cidees-certification.com via le formulaire de contact



Comment se déroule l'audit de certification QUALIOPi ?

1. L'auditeur(trice) affecté(e) à votre dossier vous contacte pour planifier l'audit. Lors de ce premier contact, vous allez pouvoir demander des précisions sur le déroulement de l'audit.
2. Votre auditeur(trice) établit et vous adresse le plan détaillé de l'audit. Il précise les critères & indicateurs du référentiel sur lesquels vous allez être audité ainsi que le périmètre.
3. Le jour de l'audit, votre organisme est audité selon les exigences du référentiel de certification et selon la typologie d'action sur laquelle vous avez candidaté.
4. A l'issue de l'audit, l'auditeur(trice) vous informe, le cas échéant, des non-conformités auxquelles vous devez répondre par un plan d'actions.
5. L'auditeur(trice) rédige un rapport d'audit détaillé qu'il(elle) transmet au Comité de Certification.
6. Le rapport d'audit est vérifié et validé par le Comité de Certification de **Cidées Certification**. Il effectue une revue du rapport et rend la décision de certification.
7. Vous êtes informé sous 15 jours au plus tard de la décision de certification. Votre rapport d'audit vous est adressé. Un certificat officiel vous est remis après une décision positive.



Comment se préparer à l'audit de certification QUALIOPI ?

1. A partir de la documentation mise à votre disposition par Cidéés Certification :

La procédure de certification qui définit le processus mis en place par **Cidéés Certification** pour la certification des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences selon le référentiel national

(www.cidees-certification.com Rubrique **Documents à télécharger**)

Le plan d'audit remis par votre auditeur(trice) qui documente en détail les modalités de réalisation de votre audit: horaires, sites, personne(s) auditée(s), critères et indicateurs audités.

2. A partir des informations mises à disposition par le Ministère du travail:

Le guide de lecture qui liste l'ensemble des indicateurs audités et précise les éléments attendus qu'un organisme prestataire d'actions concourant au développement des compétences doit être en mesure de présenter le jour de l'audit

(<https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide-lecture-referentiel-qualite.pdf>)

La Foire aux Questions qui a pour vocation de répondre aux questions les plus fréquentes que peuvent se poser les différents interlocuteurs.

(https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/faq_certification-qualite.pdf)



Des clients satisfaits...

“ J'ai apprécié la bienveillance de l'auditeur et sa capacité à analyser et apprécier le travail fourni par mes équipes. Sa posture et sa neutralité dans ses appréciations ont facilité le bon déroulement de l'audit. ” *Languazur*

“ Au départ je me suis dit qu'une journée d'audit se serait long et bien non, cela n'a pas été le cas. Cela m'a permis de revoir mon organisation et surtout de faire savoir ce qui se fait. Merci à l'auditeur et à toute l'équipe Cidéés Certification. ” *Action Formation*

“ L'audit nous a permis d'améliorer certains points et d'en consolider d'autres. Avec une bonne démarche qualité la gestion est plus fluide. ” *Arrimage Langues*

“Cet audit nous a permis de mettre en place de bonnes pratiques, de fédérer l'ensemble du personnel et de comprendre l'utilité et l'importance de QUALIOP1. Nous remercions l'auditrice pour la richesse de nos échanges, de sa bienveillance et de son écoute.” *CAPFORMA*

“ Compétences & capacité d'adaptation de l'auditrice. ” *Fouchier RESC*



Des clients satisfaits...

“ L’auditrice a su être à notre écoute. Nous la remercions pour son professionnalisme.” *Ecole des métiers Professionnels Cévenole*

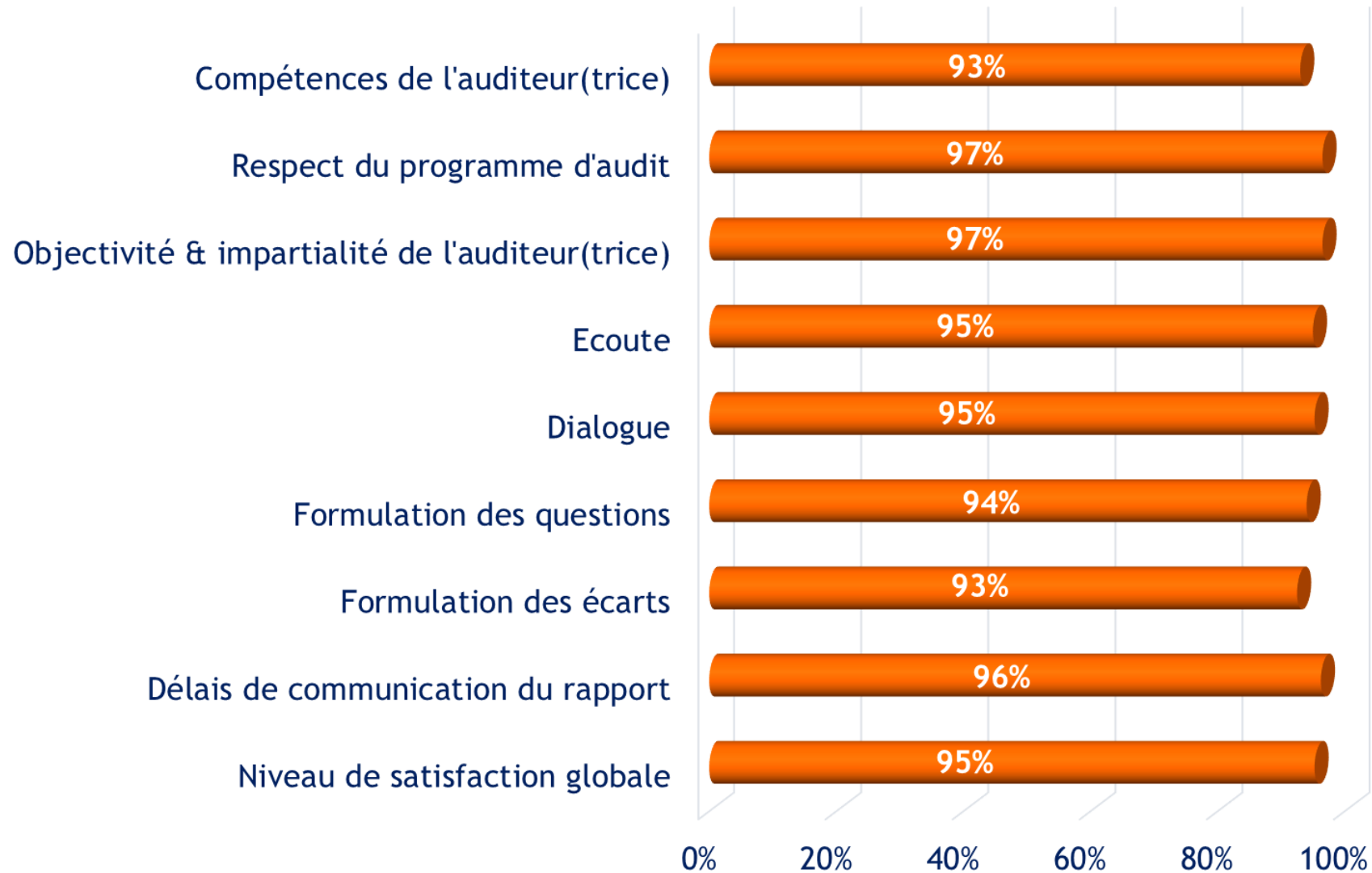
“ Une auditrice parfaite : écoute de notre fonctionnement, neutralité, objectivité, analyse en tenant compte de notre environnement spécifique, apport de vision complémentaire ... ” *Propulse Conseil*

“ Bonne écoute de l’auditrice, possibilité de débat même lors de l’établissement des non-conformités. C’est rare d’avoir un audit professionnel avec une telle écoute; cela donne envie de continuer à améliorer les processus. Certains mammoths de l’audit devraient prendre des cours de méthodologie chez Cidées Certification. Je vais recommander Cidées Certification à mes clients ayant constitué des académies. ” *COMPTERR*

“ Votre structure et vos intervenants sont professionnels, rigoureux et bienveillants, qualités nécessaires à la conduite de votre mission d’audit. ” *CRFCK*



Leur niveau de satisfaction...



Pourquoi nos clients ont choisi Cidées Certification ?

Expertise

Cidées Certification veille à garantir un niveau de qualification élevé et une qualité de prestation homogène. Vous avez ainsi l'assurance de disposer d'un(e) auditeur(trice):

- Expert(e) sur les thèmes abordés (plus de 1 200 audits qualité des Organismes de formation réalisés sur les référentiels Qualité de la liste du CNEFOP)
- Régulièrement formé sur les évolutions du référentiel, les techniques d'audit et le savoir-être (écoute, dialogue, intégrité, faculté d'adaptation au fonctionnement de la structure auditée, ouverture d'esprit)
- Soumis à un code de déontologie et notamment à des exigences de confidentialité strictes

Adaptabilité & flexibilité

Des auditeurs qui s'adaptent à votre structure, à la taille de votre organisme, & à vos disponibilités et vous garantissent vos dates d'audit.

Réactivité

Une équipe à votre écoute pour vous apporter des solutions en cohérence avec vos besoins et disponible pour répondre à vos demandes .



Comment nous contacter ?



contact@cidees-certification.com



04 81 09 02 32



www.cidees-certification.com

